



EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 2 décembre 2021

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 52

Votants : 70 (dont 18 procurations)

N°37

OBJET :

ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR

RÉSEAU AMPLIVIA

CONVENTION 2021

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le : 13 DEC. 2021

Publiée ou notifiée

le : 13 DEC. 2021

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. Elisabeth CUISSET, Jean-Sébastien LALOY, Caroline BARDOT, François SENNEPIN, Nicole COULANGE, Michel MARIEN, Nathalie CHAMOIX-BOUILLON, Jean-Marc GERMANANGUE, Maryline MORGAND, Bernard AGUIAR (jusqu'à la délibération n°53), Charlotte BENOIT (jusqu'à la délibération n°53), Jean-Claude BRAT, Vice-Présidents.

Mmes et MM. Romain LOPEZ, Jacques TERRACOL, Michel LAURENT, Elisabeth BARGE, Alain VENUAT, Ariane MILET, Patrick SEROR, Olivier ROYER, Franck GONZALES, Hadrien FAYET, Annie CORNE, Annie DAUPHIN, François HUGUET, Jean-Louis LONG, Benjamin BAFOIL, Marie-José MORIER, Pascal DEVOS, Séverine THOMAS-MOLLON, Jean-Dominique BARRAUD, Jean-Pierre RAYMOND, Romain DEJEAN, Christophe DUMONT, Jean-Michel MEUNIER (à partir de la délibération 3B/), Alexis MAYET, Sylvain BRUNO, Laure GUERRY, Christine BOUARD, Yves-Jean BIGNON, Jean-Philippe SALAT (à partir de la délibération 3B/), Evelyne VOITELLIER (à partir de la délibération 3B/), Jean ALMAZAN, Pauline TIROT, Corinne IBARRA, Alexis BOUTRY, Linda PELISSIER, Claude MALHURET, Bernard KAJDAN, Isabelle RECHARD, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration :

Mmes et MM. Joseph KUCHNA à Laure GUERRY, Michèle CHARASSE à Jean-Dominique BARRAUD, Vice-Présidents.

Mmes et MM. Christine MAGNAUD à Romain DEJEAN, Philippe COLAS à Jean-Claude BRAT, Bertrand BAYLAUCQ à Jean-Sébastien LALOY, Marie CHATELAIS à Annie CORNE, Jean-François CHAUFFRIAS à Jean-Pierre RAYMOND, Jean-Marc BOUREL à Jacques TERRACOL, Sandrine MORIER-MIZOULE à Jean-Claude BRAT, Jacques BLETTERY à Nicole COULANGE, Pierre BONNET à Maryline MORGAND, Anne-Sophie RAVACHE à Bernard KAJDAN, Valérie LASSALLE à Yves-Jean BIGNON, Patrick BLETHON à Corinne IBARRA, Henri SARRE à Charlotte BENOIT (jusqu'à la délibération n°53), Christiane LEPRAT à Jean ALMAZAN, Sylvie DUBREUIL à Linda PELISSIER, Charlotte BENOIT à Claude MALHURET (à partir de la délibération n°54).

Absents représentés par leur suppléant :

MM. Thierry WIRTH par Patrick JANOWIEZ, François SZYPULA par Dominique SIGAUD.

Absents excusés :

Mmes et MM. Monique GIRAUD, Françoise DUBESSAY, Amélie PACAUD, Thierry LAPLACE, Alexandre GIRAUD, Véronique TRIBOULET, Jean-Pierre SIGAUD.

Secrétaire : M. Benjamin BAFOIL.

Monsieur le Président,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Considérant** les besoins en informatique croissants des différentes filières universitaires et du Cavilam,

**Considérant** l'enjeu majeur que constitue pour le Campus de Vichy la qualité de transmission des cours en vidéoconférence et en visioconférence,

**Considérant que** lors du passage de Auverdata 3 à Auverdata 4 Vichy Communauté a souhaité une augmentation du débit de 20 Mb/s à 100 Mb/s du réseau Amplivia qui connecte les établissements d'enseignement supérieur de la Région Auvergne qu'elle s'était engagée à financer,

**Propose** au Conseil Communautaire :

- D'approuver la convention de répartition des charges entre Vichy Communauté et l'Université Clermont Auvergne ci-jointe par laquelle Vichy Communauté s'engage notamment à verser 35 % du montant du coût du réseau Amplivia pour l'année 2021,
- D'approuver le montant à verser à l'Université Clermont Auvergne de 6 426 € correspondant à 35 % de 18 360 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- D'approuver ces propositions,
- D'autoriser le Président à signer la convention ci-annexée,
- De charger M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....  
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté,  
le 2 décembre 2021.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA

Signé électroniquement par  
Frédéric AGUILERA



A Vichy, le  
09/12/2021

# Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N°37 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 2 DECEMBRE

Objet de l'acte : 2021 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - RÉSEAU AMPLIVIA - CONVENTION  
2021

.....  
Date de décision: 02/12/2021

Date de réception de l'accusé 13/12/2021  
de réception :

.....  
Numéro de l'acte : 02DEC2021\_37

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20211202-02DEC2021\_37-DE

.....  
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .1

Domaines de competences par themes  
Enseignement

Date de la version de la 29/08/2019  
classification :

.....  
Nom du fichier : 37.pdf ( 99\_DE-003-200071363-20211202-02DEC2021\_37-DE-1-1\_1.pdf )

Annexe : 37annexeConvention Amplivia.PDF ( 99\_DE-003-200071363-20211202-02DEC2021\_37-DE-1-1\_2.pdf )  
Annexes de la délibération n.37